



Fédération de l'Électricité et de l'Électronique



Communiqué de presse

Mardi 21 avril 2020

Magasins de cuisine prêts à rouvrir

La F.E.E., la fédération de l'électricité et de l'électronique, et Nelectra, la fédération du secteur de l'électro, demandent que les magasins de cuisine soient autorisés à ouvrir leurs portes dès que possible.

Depuis le déclenchement de la pandémie de corona, ils sont complètement fermés et les dommages économiques sont donc très importants pour tous les acteurs de ce secteur. Le secteur est donc tout à fait prêt pour le redémarrage et garantit que toutes les mesures de sécurité peuvent être et seront respectées.

Le secteur de la cuisine est une activité économique importante en Belgique, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 1,8 milliard d'euros. Chaque année, plus de 160 000 cuisines sont vendues et installées dans des maisons neuves et existantes (marché de remplacement). Ce secteur emploie des milliers de personnes.

La FEE, la fédération des secteurs de l'électricité et de l'électronique qui représente les entreprises actives sur le marché belge en tant que fabricants d'appareils de cuisine (ATAG, BSH, Electrolux, Miele, Whirlpool, etc.) et Nelectra, qui regroupe les fabricants de cuisine indépendants (Royal Crown, Brio, MHK, ElectroCook), se plaignent de l'inégalité actuelle des conditions de concurrence. La concurrence déloyale a été créée par la réouverture des magasins de bricolage le week-end dernier, qui proposent souvent aussi une gamme limitée de cuisines. C'est pourquoi Nelectra et FEE demandent à pouvoir rouvrir les magasins de cuisine dans les mêmes conditions et mesures de sécurité que les magasins de bricolage.

Dans le commerce des cuisines, des mesures de sécurité encore plus strictes peuvent être appliquées sans aucun problème: les constructeurs de cuisines peuvent travailler sur rendez-vous avec seulement le vendeur et un maximum de 2 clients (2 personnes vivant sous le même toit) présents dans le magasin. Entre le vendeur et le client, la distance sociale de 1,5 mètre peut toujours être respectée et les réunions peuvent se tenir avec un écran en plexiglas entre les deux parties. En outre, des masques buccaux pour le personnel et du gel désinfectant pour les mains seront prévus pour les visiteurs et le personnel, de manière à ce que tout puisse être désinfectés après la visite et de nouveau avant l'arrivée du prochain rendez-vous. La vente en ligne n'est pas une alternative pour ce secteur car il faut toujours demander conseil à des spécialistes du commerce de la cuisine en ce qui concerne les dimensions, les raccords, les tuyauteries disponibles, le type et les dimensions des appareils, le choix des couleurs, etc.

En outre, des analyses de risques sont disponibles spécifiquement pour le commerce de la cuisine. Cette analyse des risques peut être utilisée pour garantir la sécurité des clients et des employés.

Comme il est possible de travailler sur rendez-vous, il n'y aura jamais une grande concentration de clients et de vendeurs dans les salles d'exposition des magasins de cuisine. Les magasins de cuisine sont des magasins dits "de destination", les consommateurs s'y rendent dans un but précis : ils y font un achat ciblé ou demandent des conseils spécialisés. Les ventes se font sur commande et non au comptoir.

Il est important que les commandes puissent être relancées le plus rapidement possible afin que les placements puissent commencer dans les 8 semaines (avant les congés de la construction). À savoir que la production prend 5 à 6 semaines. Si les magasins ne peuvent démarrer qu'à la mi-mai, les placements tomberont pendant les congés de la construction et en pratique seulement en août, ce qui est financièrement désastreux pour un grand nombre de partenaires.

F.E.E. et Nelectra ont parallèlement écrit une lettre au Conseil de Sécurité pour demander l'autorisation de permettre aux magasins de cuisine d'ouvrir à nouveau leurs portes sous des conditions strictes.



Fédération des secteurs de l'électricité et l'électronique



Pour plus d'informations :

- Viviane Camphyn, Directrice générale de Nelectra | tel. 02 550 17 11
- Eric Piers, Directeur général de F.E.E. | tel. 0478 392915
- Fallon Declerck, conseiller exécutif et socio-économique de Nelectra | tel. 0479 48 20 64

Nelectra est la fédération professionnelle de tous les acteurs du secteur électrique. Depuis 1960, elle a réuni les indépendants et les PME des différents sous-secteurs en une fédération forte.

Nelectra veut offrir une valeur ajoutée innovante aux entreprises électriques en proposant un large éventail de services de haute qualité qui soutiennent, informent, conseillent et façonnent.

F.E.E. est l'association des entreprises actives sur le marché belge en tant que fabricant, importateur, distributeur ou prestataire de services dans le domaine des matériaux d'installation électrique, du sanitaire et du chauffage, des appareils électroménagers, des applications pour l'éclairage, des équipements de test et de mesure, des batteries, de la maintenance technique et de la gestion de l'énergie.